

À une séance extraordinaire du conseil du Village de Pointe-Fortune, tenue le 15 décembre 2021 au local ordinaire des séances du conseil, à 19h00 heures, sont présents mesdames les conseillères Lucie Lacelle, Christiane Berniquez et Sandra Lavoratore messieurs les conseillers, Gilles Deschamps et Jacques Beaudoin tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire François Bélanger.

Monsieur Gilles Tétrault est absent.

Monsieur Jean-Charles Filion, directeur général et trésorier assiste à la rencontre et agit comme greffier.

L'AVIS DE CONVOCATION de la présente séance a été transmis tel que prescrit par la Loi à tous les membres du conseil municipal du Village de Pointe-Fortune.

Assistance : 2 citoyens

**Résolution numéro 21-12-144**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseil vote pour que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Sandra Lavoratore	X	
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	-	-

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 21-12-145

**DÉPÔT ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Monsieur le maire fait lecture du budget 2022 ci-dessous :

<b><u>PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022</u></b>	
<b><u>RECETTES</u></b>	
Taxes	584 825.00 \$
Sécurité Publique	32 358.00 \$
Ordures et résidus alimentaires	73 836.00 \$
Autres revenus de sources locales	30 816.00 \$
Transferts	33 414.00 \$
Total des recettes	755 249.00 \$
Affectation	130 656.00 \$
Total des recettes après affectation	<b>885 905.00 \$</b>
<b><u>DÉPENSES</u></b>	
Administration générale	282 848.00 \$
Sécurité publique	148 318.00 \$
Réseau routier	167 340.00 \$
Hygiène du milieu	129 020.00 \$
Logement social	2 257.00 \$
Urbanisme	55 706.00 \$
Centre communautaire: Loisirs et culture	94 496.00 \$
Frais de banque	5 920.00 \$
Autres activités	0.00 \$
Total des dépenses	<b>885 905.00 \$</b>

CONSIDÉRANT l'analyse de la situation financière de la Municipalité effectuée par les membres du Conseil aux rencontres préparatoires pour le budget 2022

CONSIDÉRANT que la synthèse déposée ici reflète toutes les décisions prises lors de ces rencontres sur le budget 2022;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU,

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, soient adoptées telles que déposées.

Qu'un document explicatif des prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 soit distribué à tous les citoyens de la Municipalité de Pointe-Fortune, affiché aux deux endroits prévus par règlement et sur le site internet de la municipalité.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle		X
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Sandra Lavoratore	X	
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	-	-

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

**Résolution numéro 21-12-146**

**DÉPÔT ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2022-2023 ET 2024**

II EST RÉSOLU,

Que le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 totalisant des dépenses de l'ordre de 315 500\$ \$ soit adopté et que lesdites dépenses soient réparties comme suit :

<b>2022 :</b>	253 250 \$,
<b>2023 :</b>	52 250 \$,
<b>2024 :</b>	10 000 \$,

Qu'un document explicatif du programme triennal soit distribué à tous les citoyens de la Municipalité de Pointe-Fortune, affiché aux deux endroits prévus par règlement et sur le site internet de la municipalité.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Sandra Lavoratore	X	
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	-	-

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**PÉRIODE DE QUESTION (portant sur les points à l'ordre du jour)**

**Résolution numéro 21-12-147**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le conseil vote la levée de la séance à 19h07.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseillère siège #1	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #2	Gilles Deschamps	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Sandra Lavoratore	X	
Conseiller siège #5	Jacques Beaudoin	X	
Conseiller siège #6	Gilles Tétrault	-	-

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je soussigné, François Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
François Bélanger, maire

\_\_\_\_\_  
Jean-Charles Filion, directeur général